

La déchéance de nationalité : un meurtre symbolique

Author : L. Hansen-Love

Categories : [Politique](#)

Date : 4 février 2016

« *Le barbare, c'est celui qui croit en la barbarie* ». Sibylline, la formule de Claude Lévi-Strauss signifie que la notion de « barbarie » qualifie une représentation du monde conduisant à dénier à l'Autre, c'est-à-dire à celui qui n'appartient pas à ma tribu, son appartenance à l'espèce humaine : « C'est celui qui le dit qui l'est » en quelque sorte. Les anciens peuples se désignaient eux-mêmes comme humains, et rejetaient spontanément les étrangers dans les ténèbres de la sauvagerie ou de la bestialité. On sait que les Grecs ont tenu pour « barbares » tous ceux qui n'étaient pas fichus de parler grec. Mais pourquoi évoquer aujourd'hui des visions du monde aussi archaïques, ridicules et déshonorantes ? Pour la raison suivante : nous avons cru pouvoir nous enorgueillir, depuis que nous avons accompli un certain « tournant axial de l'humanité »⁽¹⁾, de proclamer appartenir tous à une seule et même Humanité. Nous soutenions que la distinction entre Nous (les bons, les humains) et les Autres (non seulement étrangers, mais encore indignes de prétendre à l'humanité, inassimilables) n'avait plus cours depuis que trois Révolutions avaient avalisé l'idée que « les hommes naissent libres et égaux en droit », et ceci à titre définitif, non révocable. Nous déclarions que les êtres humains, c'est-dire tous les individus (les « Irremplaçables » de Cynthia Fleury), tenaient leur dignité et leur statut non pas de leur affiliation à une communauté ou à une ethnie, mais de leur appartenance à l'espèce humaine puisque : « *Tout homme porte en lui la forme entière de l'humaine condition* » (Montaigne).

« Tout homme est tout l'homme ». C'est cet axiome, socle de l'humanisme métaphysique, que le projet de déchéance de la nationalité française met à mal. S'il y a un point sur lequel les partisans et les adversaires du projet s'accordent, c'est que cette mesure n'est qu'un « symbole ». Or, ce que dit ce symbole, c'est que la sanction usuelle pour certains crimes ou même délits (lesquels exactement?) est insuffisante et inappropriée, qu'il faut lui substituer une peine qui frappe le criminel d'indignité, qui le déboute de son droit au statut d'humain, qui le renvoie clairement à sa condition de barbare. Le terroriste, c'est celui qui n'a plus sa place dans notre communauté ni dans aucune communauté. Ayant fait la démonstration de son inhumanité, il ne peut prétendre être réhabilité : on ne peut donc que l'éliminer. Puisque la peine de mort a été abolie en France - on se demande bien pourquoi d'ailleurs - puisque l'on ne peut pas le renvoyer au bagne ou dans un quelconque Guantanamo, il ne reste plus qu'une seule solution : le frapper d'infamie par un type de peine qui le disqualifie une fois pour toutes en tant qu'être humain. La déchéance de nationalité est un meurtre symbolique qui relève beaucoup plus de la loi du talion que de la Justice au sens où nous l'entendons normalement dans un Etat de droit.

Il me semble en effet que la philosophie de notre système juridictionnel conduit au contraire à offrir

au condamné la possibilité d'une hypothétique rédemption à l'issue d'une peine qui peut être longue, mais qui jamais ne lui dénie le statut d'être humain. Après tout, nous savons qu'il existe des djihadistes repentis, et nous étions convaincus du fait que s'il y a des actes inhumains, il n'y a pas pour autant d'hommes inhumains. Tous les criminels, même les tueurs d'enfants, comme Patrick Henry, par exemple, ont le droit d'avoir des droits, notamment celui de se voir offrir la possibilité, à terme, de réintégrer l'humanité. Or il se trouve qu'il n'est pas de rédemption concevable pour le « déchu de nationalité », puisque la sanction le renvoie en fin de compte aux marges de l'humanité.

Après avoir purgé sa peine, il sera un *paria* condamné, dans le cas où il disposerait d'une double nationalité, à frapper à la porte de nations telles que la Syrie, l'Irak, la Turquie ou l'Algérie, jugées *a priori* barbare-compatible. En fin de compte, nous procéderions avec ces recalés de l'humanité comme avec nos résidus nucléaires, redirigés vers les déchetteries de la planète en ce qui concerne les premiers - ou vers nulle part en ce qui concerne les terroristes, ces rejets radio-actifs de la communauté humaine.

La déchéance de la nationalité, quelques soient les arguties et les circonlocutions avancées pour lui donner une forme plus juridiquement présentable, est indéniablement une mesure d'extrême-droite peu compatible avec une conception humaniste, autrement dit non-barbare, de la barbarie.

Nota Bene : Laurence HANSEN-LØVE vient de publier [Charlie l'onde de choc. Une citoyenneté bousculée, un avenir à réinventer](#) (avec Catfish Tomei, éd. Ovadia, 2015) et *Cours particulier de philosophie, Questions pour le temps présent* (Ed. Belin, 2016).

ⁱⁱⁱ Un basculement vers une philosophie individualiste et universaliste qui dérive pour une part au moins du stoïcisme et surtout du christianisme : « Vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme; car tous vous êtes un en Jésus-Christ. Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse » *Galates*, 3, 27.